



# QUIÉRY-LA-MOTTE

## FLASH INFOS

### PASSAGE de la BALAYEUSE



Le balayage des fils d'eau et des caniveaux dans la commune sera assuré :

**le lundi 21 février**

Merci de bien vouloir laisser l'accès libre pour permettre le passage de la balayeuse.

### RÉSUMÉ de QUELQUES POINTS du CONSEIL MUNICIPAL du 31 janvier 2022

#### Tarif des colonies

La participation des parents sera de :

- 250 euros pour le 1er enfant d'une fratrie
- 230 euros pour le 2ème enfant d'une fratrie

**ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ**

#### Rémunération des animateurs ALSH

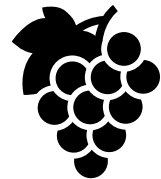
La revalorisation des salaires du directeur, directeur adjoint, animateurs BAFA, des stagiaires BAFA et des non diplômés est votée.

**ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ**

#### Dénomination postale pour le lotissement rue d'Esquerchin

Le nom retenu pour la nouvelle rue du lotissement rue d'Esquerchin est « Rue des Vignes ».

**ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ**



#### Travaux d'enfouissement des réseaux Rue d'Esquerchin

Les travaux de viabilisation du lotissement Rue d'Esquerchin, nécessitent d'ouvrir une partie des trottoirs de la rue. C'est l'occasion de réaliser l'enfouissement de tous les réseaux entre le 18 et la 26 (début de l'impasse d'Esquerchin). Le montant estimatif de ce projet est de 58906€ HT (55606€ travaux + 3300€ de Maitrise d'Œuvre) soit 70688€ TTC. Sur ces travaux, la FDE62 peut subventionner une partie des effacements de réseaux basse tension et éclairage public pour un montant de 11887€. Il resterait donc à charge de la commune 58801€ TTC. Un emprunt sera nécessaire pour financer les travaux.

On pourrait faire quelques économies :

- ✓ Récupérer les lanternes Led de cette rue pour les mettre dans une autre
- ✓ Réduire le devis d'Enedis
- ✓ La tranchée pour les feux intelligents pourrait être faite en même temps.

**ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ**

#### Points divers

- **Panneau Pocket** : Le 2 février 2021, le conseil municipal avait délibéré pour adhérer à l'application Panneau Pocket, pour un coût de 180€ TTC annuel. Le bilan est positif et le contrat sera reconduit tacitement pour cette année.



- **Usine de batteries**

Le projet porté par Envision AESC vise à construire puis exploiter une usine de fabrication d'électrodes, cellules et de modules de batteries pour voitures particulières et véhicules utilitaires légers électriques, pour camions électriques... Le projet est localisé sur des terrains appartenant actuellement à l'usine Georges Besse, sur une superficie d'environ 20 ha. A terme (en 2029), la capacité de production pourra être étendue à 30GWh/an, sur une superficie de 60 hectares. Dans un premier temps, les modules de batteries seront exclusivement pour le groupe Renault. Capacité de 9 GWh/an

Calendrier : Fin de la concertation à janvier 2022 – Enquête publique : juin-juillet 2022 – Construction jusqu'en juillet 2024 – Installation des machines jusqu'en décembre 2024 – Mise en service usine en décembre 2024

- **Repair Café**

Le but d'un repair-café est d'apprendre à réparer son matériel défaillant dans une ambiance conviviale autour d'un café. Il est possible d'amener du petit électroménager, vélos, ordinateur, vêtements. Les réunions du repair-café doivent avoir lieu une fois par mois (2 heures), dans une salle qui ne doit pas être dédiée spécifiquement à cela. Les réparations ne doivent pas donner lieu à rétribution. Une commission spécifique 'Repair-Café' sera sa mise en place. Un appel à candidatures sera fait auprès des conseillers municipaux, avant d'étendre la commission aux Quiérysiens.



- **Vente des lots lotissement Rue Esquerchin**

Au 15 février, 4 promesses de vente devraient être signées avec des acheteurs qui entrent parfaitement dans les critères définis dans la délibération prise.

- **Participation Citoyenne** : 17 quiérysiens se sont portés volontaires pour être référents.



⇒ La totalité du compte rendu est disponible sur <https://www.quierylamotte.fr/cr-conseil-municipaux>

## REEMPLACEMENT

Un contrat PEC en prévision du départ en retraite d'Etienne a été signé avec un **Quiéryisien : Kévin CARLIER**. Son contrat démarrera lundi 14 février, contrat de 35h, d'un an renouvelable. Il travaillera donc avec Etienne jusqu'au départ de celui-ci, soit le 31 mars. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## RAPPEL

Horaires d'ouverture de la mairie		
LUNDI	MERCREDI	17h/19h
MARDI	VENDREDI	13h/15h
JEUDI		10h/12h
SAMEDI		Sur rendez-vous entre 10h et 12h

M. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Pour convenir du jour et de l'heure qui puissent convenir, prendre contact auprès du secrétariat :

- par téléphone au 03.21.50.16.55
- par mail [mairie@quierylamotte.fr](mailto:mairie@quierylamotte.fr)

## TRAVAUX

Des travaux de pose de canalisation d'eau potable ont lieu **rue du Vert Gazon et rue Delabre**. Les travaux sont prévus jusqu'au 25 février. Aussi :

- La circulation sera alternée si nécessaire.
- Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux.
- La vitesse sera limitée à 30 km/h.

**Merci de respecter ces mesures**



## PERMANENCES et ATELIERS NUMERIQUES : 2, 9, 16 et 23 mars



Des **permanences numériques gratuites**, proposées par la Communauté de Communes Osartis-Marquion vont avoir lieu en mairie au matin. Elles sont ouvertes à tous les habitants qui souhaitent apprendre, résoudre un problème ou tout simplement se posent des questions sur l'usage des outils numériques (smartphone, tablette, ordinateur...).

L'après-midi des **ateliers thématiques gratuits**, animés par **Bruno Potier, conseiller numérique France Services à la Communauté de Communes Osartis-Marquion**, viennent compléter l'offre. Leur objectif est de permettre à tous d'acquérir l'autonomie nécessaire pour effectuer ses démarches administratives en ligne. Le thème de cette session sera : « **Les e-démarches et vos droits sociaux** » : les participants seront guidés pour effectuer une demande de carte d'identité, de permis de conduire, de carte grise, leur déclaration d'impôts, consulter leur compte Ameli... (voir le flyer joint)

Inscription obligatoire en mairie : ☎ 03.21.50.16.55

✉ [mairie@quierylamotte.fr](mailto:mairie@quierylamotte.fr)